



## Refus de rf et recours au tribunal administratif

Par **anonyme00**, le **14/01/2011** à **14:22**

Bonjour,

mon mari a reçu un refus pour notre regroupement familiale motif ressources non conformes sur la période de référence.(son revenu mensuelle est inferieure au smic.)

sur les 12 fiches de paies( y compris qlq fiches d accedics) précédant la demande il a bien perçu 12905 net . et la il est tjr au même poste ca fait plus qu 1 an.

il a fait un recours gracieux au niveau de la prefecture ça fait plus que 2mois , il a pas eu de reponse de leur part , apres il a fait un recours au tribunal administratif et on attend ....

j aimerai bien avoir vos temoignages par rapport à notre cas

comment ça se passe au niveau du tribunal ? est ce que ca prend bcp de temps? et est ce qu on a une chance d 'avoir laccord ?

je vous remercie d'avance